



***L'Union Départementale des Associations Familiales de Mayotte (UDAF) a organisé ce jeudi 2 septembre son comité de pilotage de l'Observatoire Départemental des Familles.***



***COFIL de l'Observatoire Départemental des Familles organisé par l'UDAF***

**L'**Observatoire des familles consiste à la mise en place d'études et de recherches par le biais d'enquêtes permettant une meilleure connaissance des familles du territoire et de leurs conditions de vie. Par le biais d'enquêtes, cet outil permettra de fournir des données chiffrées et qualitatives sur la situation réelle des familles du territoire mais aussi de se

baser sur un outil d'information moderne et fiable afin de répondre de manière plus adaptée aux besoins des familles du département.

Pour la mise en œuvre de cet observatoire l'UDAF a constitué un comité de pilotage. Un COFIL composé d'acteurs Institutionnels tels que la DEETS, la Préfecture, la CSSM, le Recteur,

l'association des maires, le Président du Tribunal Judiciaire, le CDAD, le Conseil Départemental, le Rectorat et la CRESS.

Le but de ce comité de pilotage est de réunir l'ensemble des décideurs institutionnels et politiques du territoire pour être au cœur de ce projet afin de « planifier, analyser, décider et évaluer ».

Les principales missions de ce comité de pilotage seront les suivantes :

- Garantir la mise en œuvre de l'observatoire des familles de Mayotte.
- Valider les différentes stratégies de l'observatoire des familles.
- Valider la thématique d'étude.
- Valider le type d'enquête (questionnaire, entretien, quantitative, qualitative...).
- S'assurer du respect des objectifs et du calendrier.
- Permettre à l'observatoire des familles d'être une référence sur le territoire.
- Evaluer la mise en œuvre de l'observatoire des familles.

Le COPIL a validé la première thématique d'enquête de l'Observatoire qui portera sur le placement des mineurs à Mayotte. L'étude devra apporter des réponses sur la problématique **des conditions de réussite**

**des dispositifs de placement des enfants et des jeunes à Mayotte.**

**Il est essentiel pour l'UDAF d'observer pour mieux représenter**

Il s'agit de construire une démarche vivante et permanente de connaissance de l'ensemble des familles, qui permette d'analyser la situation à un instant «t» et les évolutions : observer les familles telles qu'elles sont, telles qu'elles évoluent, car les familles de l'hexagone ne sont pas par exemple celles de Mayotte, et celles vivant en 1950 sont bien différentes d'aujourd'hui.



Cette observation à l'échelle départementale est primordiale. Elle constitue un apport de connaissances, une plus-value qui alimentera toutes les propositions et réflexions menées auprès de diverses institutions et qui concernent les familles. Soucieux de toujours représenter au mieux les familles, il est essentiel pour l'UDAF d'observer pour mieux représenter.

A.SOULA  
UDAF 976